

Cahier journalier

Numéro d'inventaire : 2015.8.1565

Auteur(s) : Marcel Pageault

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1910

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Cahier cousu (entièrement décousu) "N°4 Bataille de Jemmapes" de la série "La Patrie - Victoires de nos Aïeux de 1789 à 1797" ("Collection J. Garnier"). Couv. papier de couleur crème portant, en Première p. de couv., une illustration représentant cette bataille (avec, en médaillon, un portrait de profil de Rouget de Lisle). En Quatrième p. de couv. : texte explicatif : "Bataille de Jemmapes, 6 novembre 1792". Réglure Seyès. Ecriture à l'encre noire, corrections au crayon à papier. Appréciations et corrections à l'encre rouge, aux crayons de couleur (bleue) et au crayon à papier. Quelques cartes réalisées au crayon à papier et aux crayons de couleurs.

Mesures : hauteur : 22,5 cm ; largeur : 17,5 cm

Notes : Cahier journalier portant de nombreuses disciplines : Lignes d'écriture, Dictée ("La vie de la forêt" de Théophile Gautier). "Devoirs de Grammaire", Conjugaisons. Histoire ("Louis XVI - La Constituante", "L'Assemblée législative, 1791-1792", "Fin de la Convention, 1795"). Géographie - cartes (réalisées à l'encre et aux crayons de couleurs) (cartes - sans titre - "Départements de la Guyenne et de la Gascogne", "Départements baignés par les mers et des frontières des montagnes"). Calcul : "Problème, Raisonnement, Opérations", "Géométrie" (avec schémas, réalisés à l'encre et aux crayons de couleurs).

Mots-clés : Cahiers journaliers, mensuels et de roulement de l'enseignement élémentaire
Calcul et mathématiques

Filière : Élémentaire

Niveau : non précisé

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé

Commentaire pagination : 16 p.

Langue : Français

couv. ill. en coul.

Louis XVI. - La Constituante.

1. L'Assemblée Constituante vota la constitution de 1791 et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
2. La Constituante a donné à tous les Français la liberté de choisir leur religion, c'est ce qu'on appelle la liberté de conscience.
3. La Constituante a détruit les corporations et elle nous a donné la liberté du travail.
4. La Constituante a décidé que tous les Français pouvaient ^{à tous les emplois et} ~~arriver~~ à tous les honneurs; grâce à elle, le plus humble soldat put espérer devenir un jour maréchal de France; c'est ce qu'on appelle l'égalité.
5. La Constituante décida que l'impôt foncier serait payé par tout le monde.
6. Avant la Constituante, la France était divisée en provinces de grandeurs inégales, et dont l'administration était très difficile.
7. En 1790, la France fut divisée en départements, en arrondissements, en cantons et en communes.
8. La Constituante établit des juges de paix, un tribunal civil, un tribunal criminel ou une cour d'assises, et une cour de cassation.
9. La Constituante a été la bienfaitrice de la France, elle a détruit l'ancien régime et elle a constitué une France nouvelle.